



DECLARATION DU SNES-FSU à la CAPA CPE du 17 Juin 2013

Une nouvelle année scolaire s'écoule, elle devait être celle du changement « maintenant », or force est de constater que pour notre profession, comme pour beaucoup d'autres, il attendra.

En premier lieu, nous avons appris avec stupeur la suppression de près de 2000 postes d'AED, une mesure incompréhensible, inacceptable pour les établissements. Outre que ces suppressions massives vont encore aggraver les conditions de travail des CPE et des assistants d'éducation, elles vont surtout à l'encontre des besoins des établissements tant au niveau de l'encadrement, du suivi éducatif des élèves, de la lutte contre l'absentéisme, du décrochage scolaire, du harcèlement et de la sécurité des élèves. Ajoutons que cette mesure favorisera une politique de recrutement de personnels ne nécessitent pas de besoin en formation, écartant par exemple les étudiants boursiers.

Concernant notre académie, nous constatons qu'un effet « rabot » (moins 0.25 postes) a été appliqué à une très grande majorité d'établissement, sans analyse qualitative et quantitative préalable. En la matière, nous souhaitons que soit mis fin à l'opacité des dotations et qu'un barème connu de tous soit appliqué.

Dans ce contexte, nous attendons avec grande inquiétude les dotations en assistants pédagogiques. Les commissaires paritaires CPE du SNES tiennent à condamner solennellement ces suppressions et demandent à M. le Ministre de tenir les engagements présidentiels en maintenant l'intégralité du potentiel d'AED, voire son augmentation au regard de celle des effectifs d'élèves dans le second degré !

Pour en revenir à l'ordre du jour de cette commission, nous dénonçons la faiblesse du ratio des promotions à la hors classe qui laisse encore cette année de nombreux CPE au 11^{ème} échelon sans promotion et qui accentue le déséquilibre des carrières des CPE au regard de celles de leurs collègues enseignants du second degré, et ce, contrairement aux déclarations du Ministre lui-même. Nous rappelons aussi notre opposition au management qui s'appuie sur une idéologie de mise en concurrence des individus, contradictoire avec les solidarités et le travail d'équipe, ouvrant largement la porte à l'arbitraire et qui n'a aucunement démontré son efficacité. Le SNES demande une vraie rupture quant à la conception de la hors classe telle qu'elle s'est structurée ces dernières années et sa transformation afin que le dernier échelon de ce grade soit une fin de carrière pour la grande majorité d'entre nous. C'était, à sa création, l'objectif de cet acquis syndical.

Malheureusement notre académie se distingue une nouvelle fois par son faible taux d'accès à la hors classe des collègues du 11^{ème} échelon (26% seront promus) contrairement aux recommandations ministérielles qui demandent de porter « *une attention particulière à la promotion des agents les plus expérimentés, ayant atteint l'échelon le plus élevé de la classe normale, et dont les mérites incontestés ne peuvent plus être reconnus qu'à l'occasion d'une promotion de grade* ».

Nous regrettons une nouvelle fois que la prédominance de l'appréciation du corps d'inspection dans l'accès à la hors classe des CPE, se fasse au détriment de la plupart de nos collègues les plus expérimentés, sans que ces derniers n'aient tous été inspectés et sans qu'au minimum ils se voient offrir une grille de lecture des appréciations. En la matière, le SNES revendique des procédés plus transparents, prenant appui sur des évaluations réalisées par un corps d'inspection issu du corps des CPE.

Ce laborieux accès à la hors classe pour certains de nos collègues est d'autant plus difficile à accepter qu'il se fait aujourd'hui dans un contexte de gel des salaires et d'une menace de régression sans précédent des pensions des fonctionnaires.

Un autre point de l'ordre du jour porte sur les mutations. En premier lieu nous nous félicitons que le ministère ait répondu à la demande du SNES en ne publiant pas le projet de mouvement. Cependant nous regrettons que ce mouvement se caractérise par deux suppressions de postes fixes au profit de postes de remplacement et donc au détriment de la pérennité d'équipes vie scolaire qui ont fait leurs preuves comme l'a notamment démontré la mobilisation des personnels du Lycée Courbet. Ce mouvement se caractérise également par une faible mobilité intra-académique (6/78) accentuée par la poursuite de l'affectation des stagiaires sur des postes existants et la décision arbitraire relative au poste du Lycée Duhamel.

En dernier lieu, nous regrettons que le GT sur les conditions de travail n'ait débouché sur aucune avancée pour notre catégorie. Bien au contraire, en adoptant des positions très discutables sur les questions du temps de travail, l'administration fige un dialogue social que l'ensemble des organisations présentes avait demandé.

A travers toutes les questions que nous venons de souligner, le SNES continuera d'agir pour la réussite des élèves, pour une autre politique de service public, pour la démocratisation de ce dernier, tout en préservant des conditions de travail et de rémunération dignes pour ses agents.